Garantie 10 ans

Nous remplacerons toutes les pièces qui ont rouillé, dans le cadre d'une utilisation normale et sous garantie. Pour que votre garantie soit efficace, le garage doit être entretenu conformément aux instructions du manuel d'utilisation.

ShelterLogic Corp. garantit que le garage a été livré sans défaut de matériel et de traitement. ShelterLogic Corp. enverra gratuitement les pièces de rechange qui s'avèrent défectueuses ou manquantes. Le Garage Everest est garanti 10 ans à partir de la date d'achat.

Cette garantie ne couvre que les défauts qui surviennent lors d'une utilisation normale et ne couvre pas les changements de couleur causés par les intempéries normales ou les dommages dus à une utilisation inappropriée ou à une négligence, à une utilisation commerciale, au non-respect des instructions d'installation et d'utilisation (y compris l'ancrage correct du garage), à la peinture, aux forces naturelles et autres causes échappant au contrôle de ShelterLogic Corp.

Le stockage des produits chimiques de piscine et l'utilisation de bois traité sous pression pour les revêtements de sol provoque une corrosion de l'acier, qui n'est pas couverte par la garantie.

La garantie est nulle si le produit est modifié de quelque manière que ce soit. Une preuve d'achat ou une autre preuve de la date d'achat originale est requise avant de pouvoir bénéficier du service de garantie. En aucun cas ShelterLogic Corp. ne remboursera le coût du produit, du revêtement de sol, de la construction ou d'autres coûts connexes.

ShelterLogic Corp. se réserve le droit de demander des preuves photographiques du défaut du produit pour aider à déterminer l'étendue du défaut.

ShelterLogic Corp. se réserve le droit d'interrompre ou de changer des pièces. Si une partie est supprimée ou n'est plus disponible, ShelterLogic Corp. la remplacera par une pièce qui peut être compatible et disponible.